

Filière : Architecture



Sigle : URAMTE

Option : Urbanisme et Aménagement du Territoire

Niveau : Licence (Bachelor)

Prérequis : BAC scientifique ou niveau équivalent

Débouchés :

Alors que la plupart des planificateurs urbains et régionaux sont employés dans les trois sphères du gouvernement, ou agissent en tant que consultants privés auprès des secteurs public et privé, ils sont hébergés et l'admission est soumise à sélection.

Description

En quoi consiste le métier ?

L'urbanisme et l'aménagement du territoire est une profession qui promeut et gère la transformation sociétale et le changement progressif à travers la planification, la conception, la mise en œuvre et la gestion d'interventions dans l'aménagement et l'utilisation du territoire. Ces interventions vont du niveau local au niveau supranational et ont pour objectif l'élargissement du choix, la promotion de l'équité, la garantie d'établissements humains durables et l'amélioration de la qualité de vie des personnes.

Le motif directeur de la profession est la recherche d'alternatives innovantes, inclusives, durables et abordables aux types d'établissements existants.

Une approche professionnelle alliant sensibilité, empathie et bienveillance, couplée à de solides compétences analytiques et stratégiques, est requise pour

gérer les différents enjeux politiques, sociaux, environnementaux et économiques en jeu.

L'urbaniste et l'urbaniste idéal sont des personnes créatives capables de proposer des solutions innovantes à des problèmes complexes. Ce médiateur peut concilier divers points de vue, un penseur stratégique, une personne passionnée par les gens et un bon gestionnaire. Compte tenu des énormes arriérés dans les domaines du logement et des services sociaux et des niveaux profonds de pauvreté, de marginalisation et de désespoir dans le pays, les planificateurs ont également besoin d'un sens très développé de la justice sociale et environnementale.

Ils devraient être engagés dans le développement humain et communautaire.